



LA LETTRE

n° 103

AGENDA

Du 20 au 29 janvier à Angers

18^e FESTIVAL PREMIERS PLANS
www.premiersplans.org

Du 24 au 29 janvier à Biarritz

FIPA 2006
Festival international
de programmes audiovisuels
www.fipa.tm.fr

Du 27 janvier au 4 février
à Clermont-Ferrand

28^e FESTIVAL INTERNATIONAL
DU COURT MÉTRAGE
www.clermont-filmfest.com

Du 31 janvier au 2 février à Cannes

4^e IDIFF
International Digital Film Forum
www.i-diff.com

Du 1^{er} au 3 février à Monaco

IMAGINA 2006
www.imagina.mc

Du 9 au 19 février 2006 à Berlin

53^e FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM
www.berlinale.de

Du 24 février au 5 mars à Bruxelles

ANIMA 2006
Festival international du dessin animé
www.awn.com/folioscope

Du 9 au 11 mars à Potsdam

6^e CARTOON MOVIE
The Forum for European Animation Films
www.cartoon-media.be

L'AVENIR ?

Les traditionnels vœux de nouvelle année nous permettent de souhaiter à tous les adhérents engagés dans la vie de notre association une année pleine de travail et de créativité. Nos vœux accompagnent aussi notre association qui, de mois en mois, nous apporte de nombreuses satisfactions.

Voir la CST organiser les Rencontres sur le son, vitaliser les départements en des réunions aussi intéressantes que très suivies, organiser la soirée Super 16/HD à TF1 avec le succès que l'on sait, voir nos relations avec le Québec se développer, finaliser les partenariats pour investir l'Espace Pierre Cardin, tout conforte les choix faits par le bureau et le conseil d'administration, et nous satisfont pleinement.

Comment regarder l'avenir ?

Paradoxalement, malgré notre réussite, le contexte ne manque pas d'inquiéter : l'amendement sur le droit d'auteur, la situation des intermittents du spectacle ou la baisse de fréquentation des salles de cinéma françaises. Cette situation exige une CST forte pour pouvoir faire face et envisager les prochaines années avec responsabilité et confiance. Vous aurez à renouveler cette année, en juin, une partie du conseil d'administration. L'assemblée générale du 22 juin sera un moment très important de la vie de la CST. Nous souhaitons à cette occasion une grande fête, conviviale, au cours de laquelle vous pourrez apprécier, entre autres, la qualité de ce qui a été réalisé à l'Espace Pierre Cardin par l'équipe des permanents de l'association.

Nous sommes, au bureau et au conseil d'administration, très satisfaits des relations qui se sont établies avec le CNC. La confiance est de rigueur. Le semestre qui vient verra probablement la rédaction du nouveau contrat tri-annuel qui lie la CST et le CNC. Le contexte économique du cinéma français en 2005 va nous faire subir une réduction de notre subvention annuelle. Il nous faudra être rigoureux dans notre gestion. Nous devons étendre les champs d'application de notre expertise, à l'international d'une part, aux aspects économiques de nos métiers d'autre part, pour mieux nous développer encore. Nous comptons sur vous tous, chers adhérents, ainsi que sur tous nos partenaires, associés et amis, pour conforter notre action au cours de l'année 2006.

Bonne année à tous.
A bientôt

◆ *Pierre-William Glenn, président*
◆ *Yves Louchez, délégué général*



- Remettre la projection numérique dans la perspective de la chaîne de production p. 3
- Les 2300 écrans du circuit américain Carmike équipés en D-Cinema par Christie/AIX d'ici fin 2007 p. 5
- Maîtriser le pixel dans la narration ! p. 6
- L'exploitation en salles, les coproductions et la bande son p. 8
- La chaîne de l'image haute définition p. 10
- ENS Louis-Lumière : continuons le débat ! p. 12
- Brèves p. 14

Le n° 104 de La Lettre paraîtra en mars 2006

Commission supérieure technique de l'image et du son

22-24, avenue de Saint-Ouen,
75018 Paris
Tél. : 01 53 04 44 00
Télécopie : 01 53 04 44 10
Nous écrire : redaction@cst.fr
Consulter : www.cst.fr
N° 103

Directeur de la publication : Yves Louchez.
Secrétaire de rédaction : Valérie Seine.
Comité de rédaction :
René Broca, Jean-Jacques Compère,
Christian Guillon, Christian Jacquemart,
Philippe Loranchet, Yves Louchez,
Valérie Peseux

Ce numéro a été coordonné par :
Christian Jacquemart
Avec la collaboration de :
Gilles Arnaud, Dominique Bloch,
Franck Ernould, Pierre-William Glenn,
Christian Guillon, Olivier Hillaire,
Yves Louchez.

Maquette : Manuel Calmes.
Imprimerie : Delubac-Diffusion Paris.
Siret 382 269 900 00033
Dépôt Légal : janvier 2006

LES RENCONTRES DE LA CST 2006 EN COLLABORATION AVEC LA BIFI

Le thème général des Rencontres de la CST 2006 a été défini au cours du conseil d'administration du 17 novembre 2005. Le thème retenu est celui de la transmission des savoirs, de la transmission de l'histoire des techniques du cinéma et de l'audiovisuel. Le titre reste à trouver.

Les Rencontres seront organisées sur deux journées, sans lien avec les journées du Cinéma du Québec à Paris, contrairement à ce que nous avons mis en place en 2004 et 2005.

Ces deux journées seront élaborées en étroite collaboration avec la Bibliothèque du Film (BiFi), qui s'est récemment installée dans ses nouveaux locaux, au 51 rue de Bercy, à Paris, avec la Cinémathèque française. Une journée pilotée par la CST au cours du premier semestre 2006 (le 24 avril ?) sera organisée à l'Espace Cardin, l'autre à la Cinémathèque française, pilotée par la BiFi.

Ce montage permet d'associer deux publics, deux structures, et donc de donner une plus grande amplitude à nos Rencontres. L'objectif est aussi d'insister sur la dimension « artiste technicien », qui devient notre image de marque vis-à-vis des professionnels et des médias.

La première journée sera consacrée à la construction de l'« édifice film » à travers les métiers qui le mettent en œuvre. Le choix se portera plus spécialement sur les métiers qui ne sont pas habituellement mis en avant dans la production : la scripte, le(la) maquilleur(se), le décorateur, l'assistant(e)...

Le deuxième jour, directement centré sur la transmission de l'histoire des techniques, s'appuiera sur deux « objets » fournis par la BiFi : le storyboard et le carnet de la scripte, l'exercice consistant à montrer la place des documents de production dans l'élaboration d'une œuvre cinématographique, ainsi que l'importance de ces postes de travail dans cette fabrication.

Deux personnes coordonneront l'élaboration du programme : Yves Louchez pour la CST et Marc Vernet pour la BiFi, en liaison avec un groupe de travail nommé en conseil d'administration de la CST, composé de Françoise Berger, Hervé Bernard, Dominique Bloch, Christian Guillon, Claude-Anne Paureille et Philippe Ros.

◆ Yves Louchez, délégué général



UN ATELIER SUR LE NIVEAU DES BANDES-ANNONCES

Dans le cadre des Rendez-vous du cinéma québécois, qui se dérouleront du 16 au 26 février 2006 à Montréal, la CST et l'Association des professionnels en audio du Québec organisent un atelier sur le niveau des bandes-annonces, des films et des salles de cinéma. Nous aurons ainsi l'occasion de présenter au public la démarche qui a été adoptée en France pour limiter le niveau sonore dans les salles de cinéma.

Un autre atelier fera le point sur la comparaison Super 16/HD ; des images issues de la manifestation IDIFF seront projetées à nos amis québécois

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2006

Notre prochaine assemblée générale sera électorale. Seuls les membres actifs, à jour de leur cotisation le 22 juin, pourront voter pour l'élection de la liste du président.

Nos statuts régissent le fonctionnement de la CST depuis trois ans et l'article 9 prévoit la composition du conseil d'administration.

L'année dernière, nous avons renouvelé les représentants des départements, élus pour deux ans.

Cette année, il faut voter pour les administrateurs élus en assemblée générale.

Article 9, alinéa 1 :

« • Les candidats doivent se présenter sur une liste déposée au plus tard quatre semaines avant la tenue de l'assemblée générale au siège de l'association.

- Chaque liste dépose son programme dans le même délai.
- Chaque liste comporte autant de candidats que de départements et trois candidats suppléants.
- Autant que possible, chaque département doit présenter un candidat. A défaut, il est exigé qu'au moins deux tiers des départements soient représentés (arrondi à l'unité supérieure) sur chaque liste de candidats.
- Le nombre de listes n'est pas limité.
- Chaque liste est conduite par un candidat qui, si la liste est élue, est président de l'association, du conseil d'administration et du bureau. La seconde personne inscrite, dans l'ordre, sur la liste, est vice-président de l'association, du conseil d'administration et du bureau.
- Le vote a lieu au scrutin de liste majoritaire, à bulletins secrets. »

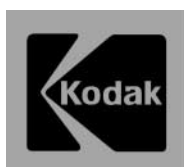
Les listes devront donc être déposées ou parvenues au bureau de la CST, avant le 24 mai 2006 à 18 heures.

Les listes, accompagnées de leur programme, seront publiées dans *La Lettre* de la CST que recevront les adhérents début juin 2006.

NOS PARTENAIRES



SONY



**Cinéma et
Télévision**

BARCO

Panasonic



DIG*image*

